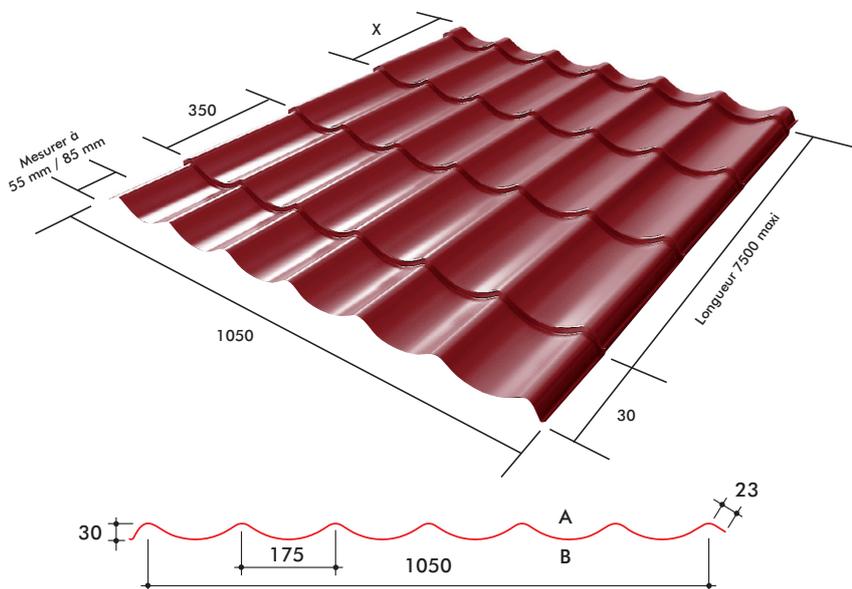


Tôletuile®

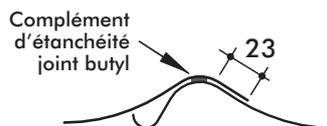
TOP
CARAÏBES



Caractéristiques et fabrication



Épaisseur en mm	0,63	0,75
Masse en Kg/m ²	6,10	7,25



Voir fiche Accessoires et Fixations

Programme de fabrication

Longueurs Standard jusqu'à 7 500 mm.
Revêtements Laquage 35 µm biface (TOP Colors®), 75 µm biface (TOP Marine Xtrem®), 25 µm biface (TOP Alu®).
Couleurs Selon nuancier.

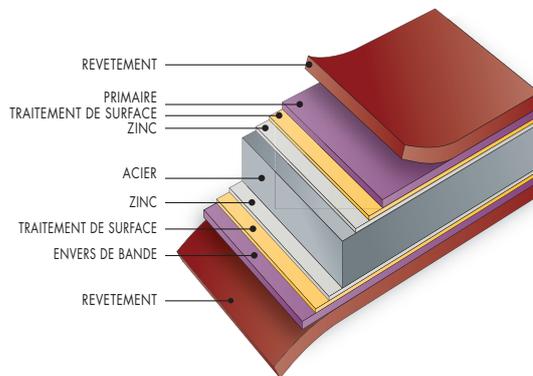


Tableau de conversion : Pente en degrés et en %

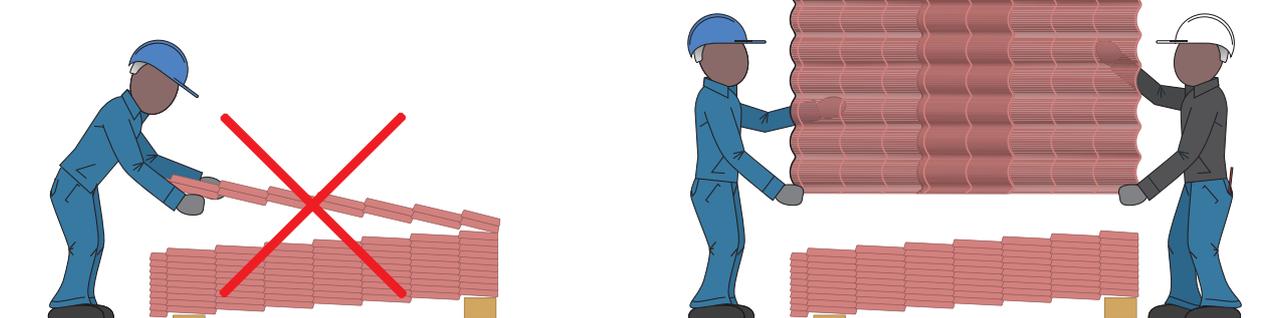
Degrés	%	Degrés	%
14°*	25%	26°	49%
16°	29%	28°	53%
18°	32%	30°	58%
20°**	38%	32°	62%
22°	40%	34°	67%
24°	44%	36°	72%

Pente minimale :
 *14° (25%) fixation en sommet d'ondes,
 **20° (38%) fixation en plage doublée.

Manutention

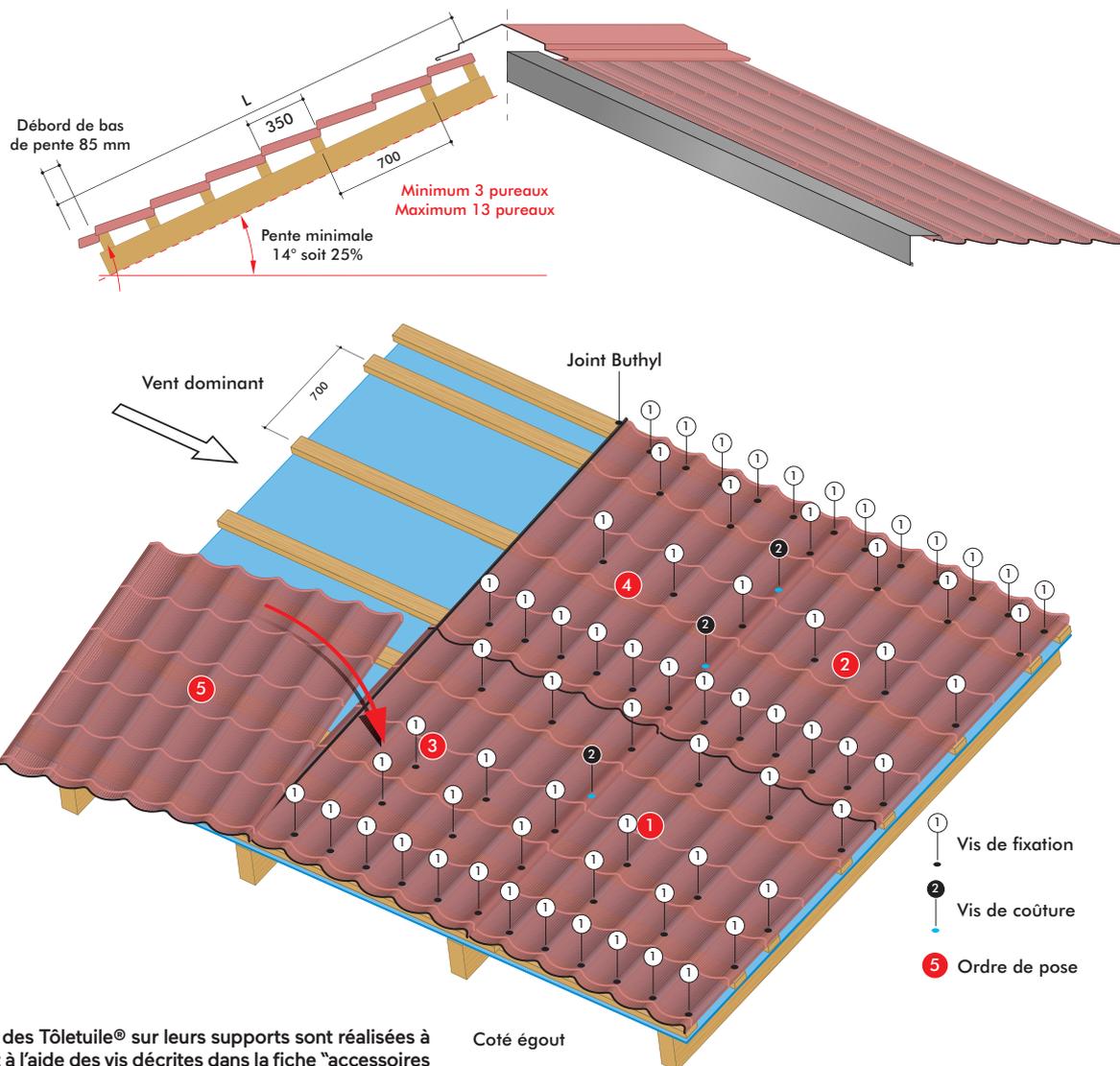
Pour la manipulation et pour la pose à pied d'œuvre, des précautions sont à prendre pour que les Tôleuille® ne puissent se dégrader à la suite d'un éventuel ripage. Pour cela, il est recommandé de ne pas saisir les Tôleuille® par leurs extrémités, mais latéralement, et de préférence du côté de l'onde qui sera recouverte. Lorsqu'un déplacement à plat est inévitable, il y a lieu de supporter une Tôleuille® de grande longueur par deux longerons évitant de la soumettre à la flexion longitudinale.

**Aucun stockage en extérieurs ne peut se faire ;
soit une durée n'excédent une semaine.**

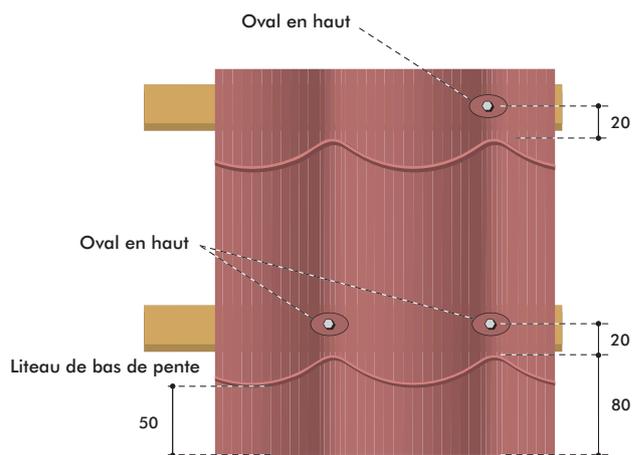
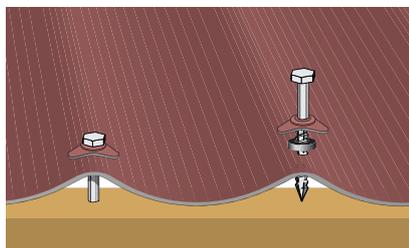


Mise en œuvre

La mise en œuvre de la première Tôletuille® d'un versant détermine la position de l'ensemble des plaques. Elle est à effectuer avec soin en matérialisant une ligne de référence (cordeau par exemple) à respecter en bas de pente. Les plaques s'ajusteront ensuite les unes par rapport aux autres. Lorsque la couverture d'un versant utilise deux rangées de Tôletuille®, la deuxième plaque à poser est celle qui surmonte la première. On procédera ainsi par bandes successives d'une plaque basse puis de la plaque haute associée. Le recouvrement transversal, sera au minimum de 350 mm (1 tuile). L'entraxe maximum pour les 3 premiers liteaux de rive est de 0,35 m puis de 0,70 m en partie courante. De même en faîtage, l'entraxe pour les 3 premiers liteaux de faîtage puis est de 0,35 m puis de 0,70 m en partie courante.

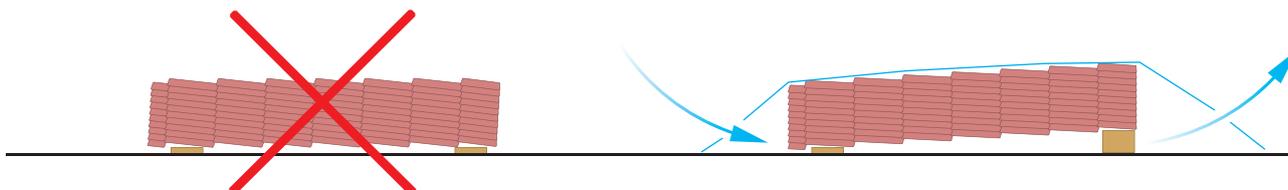


Les fixations des Tôletuille® sur leurs supports sont réalisées à l'avancement à l'aide des vis décrites dans la fiche "accessoires et fixations". Les fixations sont positionnées en sommet d'onde et comportent un cavalier et une rondelle néoprène. Les Tôletuille® sont couturées entre elles le long des recouvrements longitudinaux par des vis de couture placées en sommet d'onde à raison d'une vis par rang de tuiles. A l'égout, il est préconisé d'utiliser une fixation toutes les ondes et une fixation toutes les 2 ondes en partie courante. On utilise les vis décrites dans la fiche "accessoires et fixations".



Stockage

Les Tôleuille® peuvent être stockées temporairement à l'intérieur. Les palettes sont à entreposer sur une surface plane et horizontale, dans un espace ouvert et bien ventilé, calées sur des bois d'épaisseur suffisante pour éviter toute pollution par contact avec le sol. Dans ces conditions de stockage, les palettes de Tôleuille® peuvent être conservées un mois dans leur emballage d'origine.



Découpe

Les Tôleuille® sont livrées sur mesure selon la nomenclature donnée par le client. La coupe de plaques, lorsqu'une mise au format est nécessaire, s'effectue avec une grignoteuse ou une cisaille à tôle aux dents fines. L'utilisation d'une tronçonneuse ou d'autres outils à vitesse élevée n'est pas admise.



Retouche

Tout endommagement de la couche supérieure des Tôleuille® doit être retouché immédiatement avec de la peinture de retouche (disponible sur simple demande).

Nettoyage



Les résidus et les copeaux métalliques dus au sciage ou aux perçages doivent être éliminés immédiatement à sec à l'aide d'une brosse douce. Si un lavage est à envisager, des produits de nettoyage normaux (sans solvant - pH neutre) sont à utiliser.

